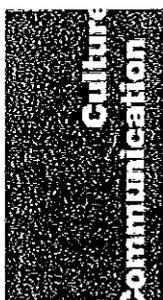




Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Languedoc-Roussillon

## ARRÊTE

portant inscription de la tour de SAUVE (Gard)  
sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

41353

\*  
Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon  
Préfet de l'Hérault  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

VU la loi n° 97-179 du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés ou inscrits et dans les secteurs sauvegardés ;

VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté n° 04-0083 du 24 février 2004 portant désignation des membres de la commission régionale du patrimoine et des sites ;

La Commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 30 septembre 2004 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la tour de SAUVE (Gard) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la très grande qualité de son architecture médiévale ;

Considérant la nécessité de donner une mesure de protection à l'immeuble en attente de l'examen de la demande de classement initiée sur proposition de la CRPS ;

.../...

NIMES 1er BUREAU	
Date 27 DEC. 2004	Dossier N° 48972
Provision	10 Formalités AF.

Volume : 2004 P N° 15807  
 Publié et enregistré le 27/12/2004 à la conservation des hypothèques de  
 NIMES 1er BUREAU  
 Droits : Néant  
 Salaires : 15,00 EUR  
 TOTAL : 15,00 EUR  
 Le Conservateur des Hypothèques,  
 Jean-François JARQUE

Différé  
 Dû : Quinze Euros

## ARRÊTE

**Article 1er** : Est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en totalité, la tour de SAUVE (Gard) figurant au cadastre section BH, sur la parcelle n° 406, d'une contenance de 87ca et appartenant à la COMMUNE DE SAUVE (Gard) ;

Celle-ci en est propriétaire par achat passé le 26 janvier 1998 devant Jean GRANAT, notaire à Sauve (Gard) et publié au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) le 09 octobre 1998, vol. 98 P, n°10522 ;

**Article 2** : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre chargé de la culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ;

**Article 3** : Il sera notifié au Préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

à MONTPELLIER, le 10 DEC. 2004

COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME A L'ORIGINAL

Pour le Préfet de région et par délégation,  
le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Christian MASSINON

PLa directrice des affaires culturelles  
Le conservateur régional des monuments historiques

Robert JOURDAN

*Y. Carlier*

POUR AMPLIATION  
Pour le Préfet de région et par délégation,  
le directeur administratif  
du Secrétariat Général pour les Affaires régionales



Gérard LENGLET

Département :  
GARD

Commune :  
SAUVE

Section : BH  
Feuille : 000 BH 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/200

Date d'édition : 18/07/2013  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
NIMES 1  
67 Rue Salomon Reinach 30032  
30032 NIMES Cedex 1  
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11  
cdif.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

